

RAY, John E. *Managing Official Export Credits : The Quest for a Global Regime*. Washington, institute for International Economics, 1995, 322p.

Emmanuel Nyahoho

Volume 27, Number 1, 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703574ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703574ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Nyahoho, E. (1996). Review of [RAY, John E. *Managing Official Export Credits : The Quest for a Global Regime*. Washington, institute for International Economics, 1995, 322p.] *Études internationales*, 27(1), 198–201.  
<https://doi.org/10.7202/703574ar>

Le manuel de Nyahoho se présente un peu sous la forme d'un cours. De fait, chacun des chapitres du livre comporte, par exemple, une section intitulée «Problèmes de révision» permettant au lecteur – étudiant ou non – de tester sa compréhension des éléments et des phénomènes reliés aux finances internationales, tels qu'ils sont développés et analysés dans chacune des parties. Mentionnons également que ce livre contient de nombreuses références passablement pertinentes et un glossaire d'une quarantaine de pages, ainsi que deux lexiques (un anglais-français, l'autre français-anglais). Il faut cependant noter que nous déplorons vivement l'absence d'une conclusion ou d'une synthèse des principaux problèmes monétaires et financiers internationaux exposés au fil des chapitres. Cette dernière aurait permis au lecteur de poursuivre une réflexion globale sur les relations et les problèmes monétaires et financiers internationaux.

Le livre de Nyahoho est fort bien documenté, présenté et structuré. Il constitue un excellent manuel de finances internationales pour tous les étudiants dans ce domaine ou dans un domaine connexe. Il peut finalement être qualifié comme étant un très bon ouvrage de référence pour tous ceux qui interviennent de près ou de loin – concrètement ou théoriquement – dans l'environnement financier international.

Pierre RIOPEL

*Direction des politiques scientifiques  
et technologiques  
Ministère de l'Industrie, du Commerce,  
de la Science et de la Technologie, Québec*

### **Managing Official Export Credits : The Quest for a Global Regime.**

RAY, John E. *Washington, Institute for International Economics, 1995, 322p.*

Dès le début des années 1970, les agences de crédit à l'exportation de nombreux pays sont confrontées à de sérieux problèmes budgétaires suite aux chocs pétroliers, aux fluctuations démesurées des taux de change et des taux d'intérêt, à la crise de la dette extérieure et aussi au déclin des économies socialistes. Cet environnement macro-économique particulièrement défavorable ne signifie pas pour autant que chacun des gouvernements mettrait fin aux activités coûteuses de ses agences de crédit à l'exportation. C'est ce que nous explique le livre de John Ray. L'auteur bénéficie d'une large expérience professionnelle sur le sujet puisqu'il a notamment dirigé le département de financement des exportations de l'OCDE pendant près de neuf ans, a été directeur des politiques commerciales du département du trésor américain, entre 1974 et 1979, chef de la délégation américaine pour les négociations du Tokyo Round, laquelle négociation, on le sait, se distingue des cycles précédents par la conclusion de l'Accord sur les subventions et les droits compensatoires. Le livre met l'accent sur l'arrangement de l'OCDE destiné à freiner les dépenses «extravagantes» au titre de soutien à l'exportation, et considérées comme concurrence déloyale. À cette fin, le livre est subdivisé en huit chapitres, 25 annexes et comprend un glossaire des termes.

Le premier chapitre explique les raisons pour lesquelles les pays tiennent à conserver les agences de crédit

à l'exportation. L'auteur nous apprend que la valeur des crédits à l'exportation pour l'ensemble des pays de l'OCDE, en pourcentage de la valeur totale des exportations de produits manufacturés, non seulement ne représente qu'un maigre 5,1 % en 1985, mais décroît encore pour passer à 3,2 % en 1992. Mais la forte concentration des crédits dans des industries très sensibles, telles que l'aéronautique, le chantier naval, l'électronique, justifie en soi la raison d'être des agences de crédit à l'exportation. D'autres arguments favorables à ces agences font appel à l'imperfection des marchés, à la stratégie compétitive, à l'aide au développement, au renouveau du mercantilisme ou, simplement, à une nouvelle approche pour maintenir des relations commerciales entre les anciennes colonies et les anciennes puissances. L'auteur ne se contente pas d'expliquer chacun de ces arguments, mais évalue aussi leur pertinence pour conclure sur leurs impacts douteux et incertains. Le deuxième chapitre traite brièvement de l'Arrangement de l'OCDE ainsi que d'autres accords (Union de Berne, de l'Organisation pour la coopération économique européenne, du GATT, de l'Union européenne, de l'Association européenne de libre-échange) dans leur contenu, les pays membres et leurs modalités de fonctionnement.

Les chapitres 3 et 4 portent sur les événements majeurs qui ont pu conduire à la conclusion des accords sur la régulation des crédits à l'exportation. Dans le chapitre 3, l'auteur s'attarde sur les effets du choc pétrolier de 1973 et de son problème de recyclage, des initiatives prises au sommet économique du G7 (sommet

de Rambouillet en novembre 1975) et de l'Arrangement de 1978 portant sur la définition d'un support officiel (*official support*), d'un minimum de taux d'intérêt, et de la relation entre les crédits à l'exportation et l'aide liée. Le chapitre 4 porte sur les effets de la crise d'endettement des pays en développement déclenchée en 1982 par le Mexique : la crise a fait chuter les crédits officiels à l'exportation et l'aide liée prend de l'ampleur. Le problème pour définir l'aide liée et l'aide partiellement liée venait de se poser. Les États-Unis, agacés par le peu de progrès pour en arriver à une entente sur de nouvelles règles du jeu, introduisent le « War Chast » pour contrer les crédits officiels des autres pays.

Le chapitre 5 est consacré au compromis de Helsinki, de décembre 1991, suite à une série de négociations lancées en 1989 entre huit pays (Australie, Canada, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suisse, États-Unis et Union européenne) auxquelles participent 22 autres pays. Selon cet accord, les bonifications des taux d'intérêt ne sont plus permises pour les pays en voie de développement de catégorie II (pays au PNB *per capita* supérieur à 2465 \$ en 1990) et qui concentrent l'essentiel des crédits de moyen et de long termes consentis par les pays de l'OCDE. L'accord limite ainsi l'usage des crédits de l'aide liée pour des projets pouvant être financés commercialement.

Le chapitre 6 expose les difficultés d'application du compromis de Helsinki. De fait, plusieurs pays, en particulier l'Espagne, accordent de l'aide à des pays de la catégorie II tels que le Brésil, le Mexique, le Venezuela.

Même les États-Unis, par le biais de leur Exim-Bank, montrent leur agressivité sur les marchés internationaux. L'auteur nous rapporte le cas où la France a perdu deux contrats, l'un en Arabie Saoudite, sur les télécommunications, l'autre au Brésil, sur les radars, au profit des Américains. Une autre série de négociations s'ensuit pour de nouvelles règles du jeu, lesquelles furent convenues en 1994, qui portent notamment sur les taux d'intérêt.

Le chapitre 7 porte sur les organismes d'assurance à l'exportation. Après avoir observé que le revenu net d'opération de ces organismes a viré au rouge dès le lendemain de la crise de la dette de 1982, l'auteur conclut à une politique inadéquate de fixation des primes et à des pratiques comptables douteuses.

Le chapitre 8 fournit des pistes de recommandations en vue d'accroître la transparence et la discipline en matière de coopération internationale sur le sujet des crédits et d'assurance à l'exportation. Enfin, les annexes livrent le contenu exact des divers accords ou des propositions d'accord (Helsinki, Arrangement de l'OCDE, Union de Berne...), des communiqués ministériels, la liste des agences de crédit, etc.

Comme on peut le constater, l'essentiel du contenu du livre est de retracer les diverses tentatives d'ententes sur la régulation des crédits et des assurances à l'exportation. Bien que les recommandations de l'auteur soient pertinentes, elles nous paraissent trop générales et peu susceptibles de modifier le comportement des agences. Par exemple, sur la question

de l'aide liée, John Ray recommande plus de transparence et plus de divulgation publique des offres. Il va jusqu'à envisager la proposition suivante : «Procurement for untied aid should be implemented by independent institutions that are independent of the donor or the recipient government». Cette recommandation, si elle était acceptée, ne ferait que diverger les fonds de l'aide à d'autres usages. Et ce n'est pas l'imagination qui manquerait aux pays donateurs pour s'assurer des retombées des fonds octroyés à d'autres pays. En matière de crédit à l'assurance, l'auteur recommande un accord sur une règle de base de fixation des primes adéquates pour s'assurer d'une réserve suffisante. Mais on peut se demander ce que signifie «une prime adéquate» ou «une réserve suffisante» compte tenu de la variété de comportement des agences de crédit d'assurance et aussi de la difficulté intrinsèque de détermination des risques. Dans un récent ouvrage sur les programmes d'aide à l'exportation, incluant le financement et l'assurance, publié par les Presses de l'Université du Québec en ce début d'année 1996, nous soutenons qu'un accord international quelconque (que ce soit l'Arrangement ou l'OMC), si clair soit-il, ne saurait être interprété sans ambiguïté et, conséquemment, voit sa capacité contraignante fort limitée. C'est davantage, pensons-nous, la crise budgétaire des gouvernements qui pourrait freiner l'ardeur des pays – sans toutefois l'éliminer – à recourir à des subventions de toutes natures pour fin de compétitivité internationale. Le livre de John Ray a le mérite de nous faire pénétrer dans le paradigme des négociations ayant mené à l'Arrangement,

et nous le recommandons à toute personne intéressée par ce sujet très controversé.

Emmanuel NYAHOHO

ENAP, Montréal

## AFRIQUE

### The Migration Experience in Africa.

BAKER, Jonathan and AINA, Tade Akin  
(dirs.). Uppsala, Nordiska  
Afrikainstitutet, 1995, 353p.

Le volume ici présenté contient des actes de la troisième conférence de l'Institute of Africa Studies (SIAS), tenue à Kristiansand, en Norvège en septembre 1991. Dans le cadre de cette conférence, les chercheurs invités présentèrent une série de communications sur le thème: «The Dynamics of internal non-metropolitan migration and linkage in Africa».

L'objectif de Jonathan Baker et Tade Akin Aina est clairement énoncé dans l'introduction: présenter et confronter les théories passées et récentes à la lumière des changements survenus dans le domaine de migrations; combler les lacunes dans certains domaines tel celui des femmes et migration; offrir des outils de réflexion aux chercheurs et décideurs.

L'ensemble des textes garde, malgré leur diversité, quelques points d'unité: le phénomène de migration, comme toute autre expérience humaine fait nécessairement des gagnants et des perdants et cet état de fait est déterminé par une combinaison de facteurs tant structurels qu'individuels; les migrations entraînent

nécessairement des conséquences environnementales; enfin, les migrants et les réfugiés demeurent toujours attachés à leurs racines rurales.

Le livre est divisé en quatre parties. La première, intitulée: «Conceptual and methodological frameworks», comprend quatre chapitres et aborde les problèmes de méthodes et de concepts; ceux-ci vont au-delà de la dichotomie entre marxistes et non-marxistes. Le but étant de répondre à la question suivante: comment comprendre les migrations et comment les étudier?

Ainsi, Samir Amin dans son chapitre: «Migrations in contemporary Africa. A retrospective view» établit un lien entre les migrations avec la mondialisation de l'économie capitaliste et montre que, contrairement aux pays aujourd'hui développés, les migrations en Afrique n'ont conduit ni à l'industrialisation ni au développement des sociétés africaines.

Les chapitres de Christer Krokfors: «Poverty, Environment Stress and Culture as factors in African Migrants», de W.T.S. Gould: «Migration and recent economic and environment change in East Africa» et de Tade Akin Aina: «Internal non-metropolitan migration and the development processus in Africa» exposent, tous les trois, les motivations qui animent les personnes qui décident de migrer: les politiques de développement, c'est-à-dire les changements de politiques économiques et des structures sociales; les changements de conditions environnementales. La crise économique, les programmes d'ajustement structurel, le problème de SIDA sont également des facteurs répulsifs.